

MA - 38686.1/3.295317 - 1/6 - (45)

MADAME LA DIRECTRICE
CRECHE FARANDOLE
LE BOURG
46170 LHOSPITALET



Nos références à rappeler : 312697/N
CRECHE FARANDOLE

Niort, le 5 décembre 2025

> Avis d'échéance du 01/01/2026 au 31/12/2026

Le présent avis d'échéance **établi le 5/12/2025** précise le montant et les modalités de règlement de votre cotisation. Il tient compte des risques déclarés à cette date.

Solde du compte avant l'édition de l'avis d'échéance			0,00 €
Nature opération	Cotisation HT	Taxes	Cotisation TTC
Contrat AO RC n°3010-0001 dont garantie Assistance aux personnes	237,78 € 2,75 €	21,41 € 0,25 €	259,19 € 3,00 €
Contrat AO Biens n°3032-0001 dont garantie catastrophes naturelles dont garantie attentat	346,45 € 57,74 € 16,34 €	35,50 € 5,20 € 1,47 €	381,95 € 62,94 € 17,81 €
Contrat AO Auto-Collaborateur n°3090-0001 dont garantie catastrophes naturelles dont garantie attentat	36,93 € 0,17 € 0,04 €	15,51 € 0,03 € 0,01 €	52,44 € 0,20 € 0,05 €
dont contribution solidarité victimes terrorisme infractions			13,00 €
Votre cotisation annuelle			693,58 €
Total à payer			693,58 €

Ce prix TTC intègre les taxes de toute nature au regard de la fiscalité applicable à la date d'opération.

Le présent document vaut quittance après paiement

Modalités de règlement

Vous avez opté pour un paiement par **prélèvement sur le compte FR76 1120 6000 9010 5446 26000 66**, selon le mandat N° 433639. Les sommes à payer seront prélevées sur ce compte selon les dates mentionnées dans l'échéancier de prélèvement.